



Strasbourg, 17 juin 2019

EPAS(2019)31rev

Accord partiel élargi sur le sport

Conférence d'experts sur la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants dans le sport

Une conférence d'experts, de responsables politiques,
de spécialistes, de chercheurs/universitaires et d'organismes d'aide
aux victimes, réunis pour intensifier la lutte contre la violence sexuelle
à l'égard des femmes et des enfants dans le sport

Lundi 29 avril 2019, 12h00 – 17h00

Mardi 30 avril 2019, 09h00 – 17h00

Lieu : Musée national de Finlande (Mannerheimintie 34, Helsinki, Finlande)

Langues de travail : anglais, français

Compte rendu



Rapport sommaire et recommandations de la conférence d'experts¹

La violence à l'égard des femmes et la violence à l'encontre des enfants sont des phénomènes différents. Chacun a ses spécificités propres, qui doivent être comprises et prises en compte lors de la conception de stratégies de prévention et de protection. Ces deux types de violence partagent également de nombreux enjeux et font souvent partie du même continuum de violence. Cela signifie que les mesures visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes bénéficient aux enfants et que les mesures visant à lutter contre la violence à l'encontre des enfants bénéficient également aux femmes.

Malheureusement, la violence à l'égard des femmes et des enfants reste un phénomène répandu et, souvent, toléré par la société, bien qu'elle porte atteinte aux droits fondamentaux et à la dignité des victimes et qu'elle ne doive en aucun cas « faire partie du jeu ».

De l'avis général, le sport peut être utilisé comme un outil puissant pour promouvoir l'autonomie des femmes et des enfants, encourager l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les stéréotypes de genre et la dévalorisation des femmes et des filles. Le sport peut apporter aux filles et aux garçons les valeurs essentielles de la vie dans une société démocratique, telles que le fair-play, le respect des autres, le respect des règles, l'esprit d'équipe, la tolérance et la responsabilité, auxquelles tout citoyen responsable est censé adhérer.

La violence sexuelle est très insuffisamment signalée. Les victimes n'en parlent pas pour de nombreuses raisons. L'omerta qui entoure cette question laisse des millions de victimes sans soutien et leurs agresseurs libres de récidiver, alors qu'une seule personne fait parfois des centaines de victimes.

L'arrêt des violences sexuelles à l'égard des femmes et des enfants est l'un des objectifs du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport. Plusieurs traités du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme protègent les femmes et les enfants de la violence, notamment la Convention européenne des droits de l'homme, la Charte sociale européenne et la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains. Par ailleurs, deux autres traités fournissent des indications détaillées sur la manière de prévenir et de combattre les violences sexuelles :

- la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (la Convention de Lanzarote) et
- la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (la Convention d'Istanbul).

Ces instruments s'appliquent également dans le domaine du sport.

Bien que nous manquions de données sur la prévalence de la violence sexuelle dans le sport, des recherches ont montré que beaucoup de femmes signalant des violences sexuelles dans le sport font

¹ Les présentations et autres documents de la conférence peuvent être téléchargés à l'adresse <https://www.coe.int/fr/web/sport/sexual-violence-against-women-and-children-in-sports>.

référence à des expériences vécues lorsqu'elles étaient enfants. Briser le silence est la première étape pour surmonter le déni et commencer à prendre des mesures positives pour prévenir et dénoncer les abus, protéger les victimes et mettre fin à l'impunité.

Avec l'initiative « *Donnons de la voix* » (*Start to talk*), le Conseil de l'Europe comble le fossé existant entre le cadre normatif et sa mise en œuvre concrète. « *Donnons de la voix* » est un appel à l'action lancé par le Conseil de l'Europe aux pouvoirs publics et au mouvement sportif pour mettre fin aux abus sexuels sur les enfants. En répondant à cet appel, les gouvernements, les clubs, associations et fédérations sportifs, ainsi que les sportifs et les entraîneurs, s'engagent à prendre des mesures concrètes pour prévenir les abus et y répondre. « *Donnons de la voix* » a pour objectif de renforcer les capacités des parties prenantes et de leur apporter une assistance technique pour concevoir et mettre en œuvre des actions pratiques et concrètes visant à :

- sensibiliser l'opinion publique et mener des campagnes ;
- concevoir ou améliorer les instruments de prévention et de protection ;
- organiser des sessions et des ateliers de formation.

À ce jour, cinq pays européens (Espagne, Pays-Bas, Portugal, Norvège et Finlande) ont mis en place une campagne nationale « *Donnons de la voix* » pour lutter contre la violence sexuelle envers les enfants dans le sport. Dans de nombreux autres pays, les pouvoirs publics et les organisations sportives utilisent les messages et les outils de la campagne pour sensibiliser la population et l'inciter à agir.

L'initiative « *Donnons de la voix* » a été conçue pour les enfants et les jeunes de moins de dix-huit ans, mais son approche peut être adaptée et appliquée à la lutte contre la violence et les abus sexuels à l'égard des femmes dans le sport.

Les pouvoirs publics responsables du sport, les organisations sportives et les autres parties prenantes sont appelés à rejoindre cette initiative et à concevoir et mettre en œuvre une approche intégrée ainsi que des cadres solides pour promouvoir (encore davantage) la prévention, la protection, la répression et la coopération afin de mettre fin aux violences et au harcèlement sexuels dans le sport. Seul un environnement sportif sûr et sain, exempt de violence et de harcèlement, peut promouvoir les valeurs et les fonctions positives du sport dans les sociétés européennes.

Si les participants à la conférence admettent qu'il est essentiel de faire participer les différentes parties prenantes à la lutte contre la violence et les abus sexuels dans le sport, ils soulignent également l'importance d'associer d'anciennes victimes à toute activité dans ce domaine.

Les participants à la conférence estiment que l'accent doit être mis sur les défis suivants lors de l'élaboration de politiques, de programmes, de projets et de procédures :

- le harcèlement et les abus sexuels sont encore, souvent, un sujet tabou dans le sport. C'est pourquoi il est parfois difficile d'aborder le sujet ;
- pour lutter avec efficacité contre le harcèlement et les abus sexuels dans le sport, il est nécessaire de surmonter le tabou et de faire évoluer les mentalités au sein de la population et des organisations ;

- le problème du harcèlement et des abus sexuels présente de multiples facettes ; une approche diversifiée et intégrée est donc nécessaire pour le combattre dans le secteur du sport ;
- pour sensibiliser l'opinion publique et induire un changement culturel, il est indispensable d'élaborer des outils efficaces et pratiques et d'assurer le financement des activités et des projets correspondants.

Les recommandations suivantes ont été formulées lors de la conférence en matière d'élaboration de politiques, de programmes, de projets et de procédures :

- Agir maintenant : pour les pouvoirs publics responsables du sport et les organisations sportives, l'heure est à l'action contre le harcèlement et les abus sexuels dans le sport.
- Aider maintenant : chaque jeune sportif (enfant et adolescent) doit être informé et doit savoir, dès le début de son engagement dans le sport, où obtenir de l'aide et vers qui se tourner. Les services d'assistance pour enfants joignables par téléphone, courriel, etc., tels que la ligne « Tu n'es pas seul » en Finlande, et les personnes spécialement chargées de cette fonction sont quelques exemples de mise en pratique.
- Participer à la campagne « Donnons de la voix » : il existe de nombreuses bonnes pratiques telles que l'initiative « Donnons de la voix ». Il suffit d'utiliser les outils et le matériel proposé par ces initiatives pour passer à l'action et lancer une campagne contre le harcèlement et les abus sexuels dans le sport.
- Promouvoir le changement culturel, de haut en bas : combattre les mentalités fondées sur la crainte et l'intimidation, condamner les comportements répréhensibles. Faire largement et ouvertement connaître la politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement et des abus sexuels.
- Adopter des politiques et des codes de conduite appropriés : établir des cadres clairs, tels que des politiques et des codes de conduite appropriés, à l'intention des groupes concernés, notamment :
 - les entraîneurs ;
 - les sportifs ;
 - les dirigeants ;
 - les bénévoles ;
 - les parents.

Ces cadres doivent prévoir des éventuelles réponses, réactions, sanctions et enquêtes.

- Établir des procédures : créer un système de gestion des affaires et élaborer des protocoles/manuels/guides pour pouvoir traiter avec rapidité et efficacité les affaires de harcèlement et d'abus sexuels dans le sport.

- Définir des responsabilités : créer un poste de responsable (indépendant) dûment formé dans la protection de l'enfance, ou de médiateur, sur une base bénévole ou professionnelle ; cette personne pourra être contactée pour toute question traitant de harcèlement et d'abus ou liée à la promotion d'un environnement sportif sûr et sain.
- Diffuser des informations et organiser des programmes de formation : concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation et de formation fondés sur des valeurs pour sensibiliser au harcèlement et aux abus ainsi qu'à leurs conséquences négatives sur différents groupes tels que les sportifs et leur entourage (entraîneurs, etc.). Ces formations devraient présenter les bonnes pratiques et comprendre une assistance technique pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action bien conçus, de codes de conduite efficaces et de systèmes de gestion des affaires performants.
- Minimiser les risques : les organisations sportives doivent agir pour réduire le risque de harcèlement et d'abus sexuels dans le sport en prenant les mesures suivantes :
 - soumettre à des contrôles rigoureux (vérification des antécédents) les personnes (professionnels et bénévoles) qui travaillent ou sont en contact avec des enfants ou des jeunes ;
 - désigner un ou une responsable de la protection de l'enfance (professionnel/bénévole) ;
 - adopter et mettre concrètement en œuvre des politiques, des codes de conduite et un système de gestion des affaires efficaces ;
 - organiser des réunions et des programmes de formation pour sensibiliser les personnes concernées et leur donner les moyens d'agir ;
 - utiliser des outils pratiques et pertinents, comme le kit de formation diffusé par l'initiative « *Donnons de la voix* » pour former les personnes concernées.

Tableau 1 : Minimiser le risque de harcèlement et d'abus sexuels dans le sport



- Renforcer la coopération : établir/rejoindre une plateforme nationale, avec tous les acteurs concernés du sport, des pouvoirs publics et des ONG, pour élaborer et mettre en œuvre une approche intégrée et globale de la lutte contre le harcèlement et les abus sexuels dans le sport.
- Partager les bonnes pratiques : l'échange d'information et le partage de bonnes pratiques dans toute l'Europe apporte une contribution essentielle au renforcement de la lutte contre le harcèlement et les abus sexuels dans le sport. Un tableau d'affichage virtuel sur, par exemple, la page d'action de l'initiative « *Donnons de la voix* », présentant les activités des pays et des parties prenantes, serait un moyen de stimuler et d'inspirer de nouvelles activités en Europe.
- Combattre les abus commis sur internet : sur internet, les abus peuvent prendre différentes formes telles que la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles, le trolling, etc., et peuvent avoir lieu dans différents espaces en ligne tels que les forums de discussion, les services de messagerie, les réseaux sociaux et autres moyens de communication virtuels. Les organisations sportives doivent connaître ces nouveaux espaces d'abus et de harcèlement et les prendre en compte lorsqu'elles élaborent et mettent en œuvre leurs politiques de lutte contre les abus.
- Évaluer les projets : les initiatives de lutte contre le harcèlement et les abus sexuels dans le sport doivent faire l'objet d'une évaluation afin d'établir dans quelle mesure les objectifs, activités et résultats visés ont été atteints. L'évaluation contribue à assurer le financement des initiatives pertinentes.

Agir maintenant !

Aider maintenant !

Annexe 1 : Programme

Lundi, le 29 avril 2019

11h00-12h00 Arrivée au lieu de conférence et enregistrement des participants

12h00 Déjeuner-buffet au Musée national de Finlande

13h00 OUVERTURE ET ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Allocutions de bienvenue de

- Esko Ranto, Directeur Général, Ministère de l'Éducation et de la Culture, Finlande
- Elda Moreno, Chef du Service des Droits de l'Enfant et des Valeurs du Sport, Conseil de l'Europe

13:15 PROMOUVOIR LA PROTECTION DES ENFANTS DANS LE SPORT

- Tineke Sonck, "Voices in Sport"

13h30 DEBAT

QUELLES MESURES FAUT-IL PRENDRE POUR METTRE FIN A LA VIOLENCE SEXUELLE A L'EGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS DANS LE SPORT ?

Retransmission en direct de la session (lien disponible sur

<https://live.kansallismuseo.fi/?live=starttotalk>

Les participants à la conférence sont invités à partager leurs commentaires, questions et informations sur Twitter à [@start.to.talk@coe.int](https://twitter.com/starttotalk).

Participants

- Sylvain Croteau, Sport'Aide, Canada
- Gerda Katschinka, ENGSO Youth
- Barone Doreen Massey, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- Paola Ottonello, Unité Sport, Commission européenne
- Tineke Sonck, "Voices in Sport"
- Emma Terho, Membre du CIO et du Comité des sportifs de l'AMA

15h00 Pause-café

15h30 MISE A JOUR SUR L'INITIATIVE PHARE DU CONSEIL DE L'EUROPE : START TO TALK

- Elda Moreno, Chef du Service des Droits de l'Enfant et des Valeurs du Sport, Conseil de l'Europe
- Sylvain Croteau, Sport'Aide, Canada

16h00 ACTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE A L'EGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS DANS LE SPORT

- Liri Kopaçi-Di Michele, Chef de la Division Violence à l'égard des femmes, Secrétaire exécutive du GREVIO, Conseil de l'Europe
- George Nikolaidis, Président du Comité de Lanzarote du Conseil de l'Europe

16h30 FIN DE LA PREMIERE JOURNEE

PROGRAMME EN SOIREE : (2 options)

17h30 -19h00 Option 1 : Visite guidée de Helsinki

17h30 - 19h30 Option 2 : Sauna & Bain au centre de bien-être Allas Sea pool
(*Katajanokanlaituri 2a, 00160 Helsinki*)

19h15 – 22h00 Cocktail de bienvenue & dîner au centre de bien-être Allas Sea Pool

Mardi, le 30 avril 2019

9h00 ACCUEIL ET SYNTHESE DE LA PREMIERE JOURNEE

9h15 CARTOGRAPHIE : QUELLE EST L'AMPLEUR DU PROBLEME ? FAITS ET CHIFFRES SUR LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS DANS LE SPORT

- Où se manifeste la violence ?

- Présentation du contexte théorique

- En mettant l'accent sur les enfants : Mike Hartill, maître de conférences, Université d'Edge Hill, Royaume-Uni
- En mettant l'accent sur les femmes : Kari Fasting, Professeur émérite – experte consultante, Ecole norvégienne des sciences du sport et de l'égalité des droits dans le sport, Norvège

10h15 PREVENTION : COMMENT REUSSIR A PREVENIR LES INCIDENTS ?

- Marja Kokkonen, psychologue du sport certifiée, pédagogie du sport, Université de Jyväskylä

10h35 *Pause-café*

11h00 PROTECTION : QUELLES MESURES/POLITIQUES FAUT-IL ADOPTER ?

- Håvard B. Øvregård, Conseiller principal, Comité olympique et paralympique norvégien et Confédération des Sports (NIF)
- Jaakko Luumi, Fédération finlandaise de hockey sur glace, Assistance téléphonique *Et ole yksin* (*Vous n'êtes pas seul/e*)

11h40 POURSUITES/ SANCTIONS : COMMENT SANCTIONNER CES AGISSEMENTS ?

- Pekka Hätönen, Police d'Helsinki

12h00 *Déjeuner + visite guidée du Musée national de Finlande (2 groupes séparés à 12h45 et 13h00)*

14h00 ATELIERS

Ateliers parallèles sur les politiques, procédures et bonnes pratiques liées à la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants dans le sport

- Les ateliers parallèles sont organisés selon la méthode du World Café²;
- Chaque participant peut intégrer 4 ateliers au maximum ;
- Chaque atelier dure 30 minutes.

L'atelier sera modéré par Heidi Pekkola, Directrice adjointe, Bureau des COE auprès de l'UE

- STRATEGIES DE PROTECTION
- SYSTEMES D'AIDE ET GESTION DES CAS
- PROGRAMMES EDUCATIFS
- CODES DE CONDUITE ET CODES D'ETHIQUE
- REDUCTION DES RISQUES

Le café sera servi pendant les ateliers.

16h15 SYNTHÈSE DES ATELIERS**16h45 CONCLUSIONS ET CLOTURE**

- Tiina Kivisaari, Directrice, Ministère de l'Éducation et de la Culture, Finlande
- Représentant de l'APES, Conseil de l'Europe

17h00 DEPART**Objectifs de la conférence**

- Sensibiliser à l'importance du sujet ;
- Motiver les participants à intensifier les mesures de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants dans le sport ;
- Partager et échanger des connaissances et compétences pertinentes ;
- Soutenir le renforcement des capacités visant à lutter contre la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants dans le sport ;
- Débattre du suivi à entreprendre.

² <http://www.theworldcafe.com/key-concepts-resources/world-cafe-method>

Annexe 2 : Liste des participants

NOM	PRENOM	TITRE	MINISTERE/ORGANISATION	PAYS
Aalto-Nevalainen	Paivi	Senior Ministerial Adviser	Ministry of Education and Culture	Finland
Ahlefeldt	Anne	Project leader	Luckan rf, På samma linje - projektet	Finland
Anttilainen	Kati		Ministry of Education and Culture	Finland
Baze	Elvira	Head of Drafting and Feasibility Projects in Sport	Ministry of Education, Sport and Youth	Albania
Bjarnadottir	Jona	Reykjavik Sport Union Project Manager - Gender Equality	Ministry of Education	Iceland
Boux	Sylvie	Interpreter	Council of Europe	France
Crnkovic	Marija	Head of Service for International Affairs and EU Funds	Central State Office for Sport	Croatia
Croteau	Sylvain	Executive Director	Sport'Aide	Canada
Eloyan	Vahe	General Secretary	Ministry of Sport & Youth Affairs	Armenia
Fasting	Kari	Professor/Expert consultant	Norwegian school of sport science	Norway
Gautier	Christele	Cheffe de bureau	Ministère des sports - Direction des sports	France
Hartill	Mike	Reader: Sociology of Sport	Edge Hill University	United Kingdom
Hassinen	Terhi	Specialist in EU Affairs	Ministry of Education and Culture	Finland
Heikkinen	Satu	Senior ministerial adviser	Ministry of Education and Culture	Finland
Humalamäki	Henny		MFA of Finland	Finland
Husting	Alexandre	Adviser	Ministry of Sport	Luxembourg
Ikonen	Jouko	Chief Investigative Officer	Finnish Center for Integrity in Sports	Finland
Japisson	Teemu	Secretary General	SUEK ry	Finland
Juhola	Markus	Executive Manager	Jalkapallon pelaajayhdistys	Finland
Kainu	Katariina	Senior Officer	Ombudsman for Equality	Finland
Karadza	Robertta	Expert advisor in the service for international affairs and EU funds	Central State Office for Sport	Croatia
Katschinka	Gerda	Project Manager	ENGSO Youth	Austria

Kervinen	Birgitta	Honorary President	ENGSO	Finland
Kivisaari	Tiina	Director	Ministry of Education and Culture	Finland
Knorre	Nadezda	Teacher	Czech Olympic Committee	Czech Republic
Kokkonen	Marja	Senior Lecturer in Sport Pedagogy - Faculty of sport and health sciences	University of Jyväskylä	Finland
Kopaci-Di Michele	Liri	Head of Violence against Women Division	Council of Europe	France
Korsberg	Minttu	General Secretary	Ministry of Education and Culture	Finland
Krum	Tarja	Project coordinator	På samma linje / Finlands Svenska Idrott	Finland
Laine	Elina	Sustainability manager	Finnish Olympic Committee	Finland
Laitinen	Hanna-Leena	Advisor	Save the Children Finland	Finland
Lara Martinez	Maria Belen	Head of International Cooperation	High Council for Sport	Spain
Larghi	Caroline	EPAS Administrative Assistant	Council of Europe	France
Lempinen	Miko	Senior Officer	Office of the Ombudsman for Equality	Finland
Liparteliani	Vasil	Head of sport development division	Ministry of Education science culture & sport	Georgia
Ludewig Quaine	Bettina	Interpreter	Council of Europe	France
Luumi	Jaakko	CFO	Finnish Ice Hockey Association	Finland
Malkki-Karttunen	Kati	Coordinator	Ministry of Education and Culture	Finland
Massey of Darwen	Doreen	Baroness / MP	House of Lords	United Kingdom
Matos Almeida	Cristina	Senior Official	Portuguese Institute of Sport and Youth	Portugal
Missi	Mikko	Senior Ministerial Adviser	Ministry of Education and Culture	Finland
Moreno Villanueva	Elda	Head of the Children's Rights and Sport Values Department	Council of Europe	France
Nestor	Kaarel	Adviser in the Sports Department	Ministry of Culture	Estonia
Nikolaidis	Georgios	Psychiatrist, Research Director, Chairperson of Coe's Lanzarote Committee	Institute of Child Health	Greece
Oevregaard	Haavard	Senior advisor	Norwegian Olympic and Paralympic Committee and Confederation of Sports	Norway

Opanasenko	Olga	Counsellor	Ministry of Foreign Affairs	Russia
Ottonello	Paola	Policy Officer	European Commission	Belgium
Pekkola	Heidi	Deputy Director	EOC EU Office	Belgium
Ranto	Esko	Director General	Ministry of Education and Culture	Finland
Rasila	Samuli	Senior Advisor	Ministry of Education and Culture	Finland
Rittgasser	Natalie	Officer Education and Equal Opportunities/Diversity	German Olympic Sports Confederation (DOSB)	Germany
Ruotsalainen	Saara	Asiantuntija	Väestöliitto Ry	Finland
Sainio	Alina	Administrative assistant	Ministry of Education and Culture	Finland
Sandstrom	Sofie	Desk Officer	MFA Finland	Finland
Sistonen	Satu	Legal Officer	Ministry for Foreign Affairs	Finland
Skuladottir	Ragnhildur	Director of Education and Development	National Olympic and Sport Association of Iceland	Iceland
Sonck	Tineke	Founder	Voices in Sport	Belgium
Spindler-Oswald	Barbara	European and International Sport Affairs	Ministry for the Civil Service and Sport	Austria
Stefanicova	Blanka	Coordinator of Gender Equality	Ministry of Education, Youth and Sport	Czech republic
Steinkellner	Carina	Sports Officer	Federal Ministry for Civil Service and Sport	Austria
Sulander	Heidi	Councillor	Permanent Representation of Finland to the EU	Belgium
Tapov	Asker	Counsellor	Ministry of Foreign Affairs	Russia
Terho	Emma	Athlete	NOC Finland	Finland
Tiesnesyte	Kornelija	Acting Director General	Department of Physical Education and Sport	Lithuania
Toroi	Niina	ENSGO EWS Chair	ENGSO Equality Within Sport Committee	Finland
Tricarico	Francois	Attaché	Federation Wallonie-Bruxelles	Belgique
Trinker	Michael	EPAS Deputy Executive Secretary	Council of Europe	France
Tuunainen	Sari	Executive Director	Finnish Coaches Association	Finland
Vallimae	Henn	Executive Director	Estonian Anti-Doping Agency	Estonia
Van Coppenolle	Evy	Coordinator	Center Ethics in Sport	Belgium

Varga	Kitti	Advisor of legal affairs	Ministry of Human Capacities, State Secretariat for Sport	Hungary
Viljanen	Anu-Eerika	Councillor	MFA of Finland, Embassy of Finland in Paris	Finland
Zammit Southernwood	Karen	Director Regulatory Affairs	SportMalta	Malta
Zeitler	Sandor	Member	Voices in Sport	Belgium